

DIRECTION
DES
PERSONNELS MILITAIRES
DE L'ARMÉE DE TERRE

ANNEXE à I. M. 2397/SEFAG/CAB/EMP du 3 février 1950

SECTION « RESISTANCE »

DEMANDE

d'attribution de grade d'assimilation, de validation des services et campagnes et homologation de blessures de guerre, présentée par un déporté ou interné de la Résistance (1)

~~présentée par le déporté ou l'interné lui-même (1)~~

présentée au nom du déporté ou de l'interné décédé ou disparu (1)

par { Monsieur } NOM : GARCIA de DIEGO Prénom : Josefa Ignacia
 { Madame }

Adresse : Villa CONSTANCIA BAITA 57 Avenue J. Jaurès 64 C. BORDRE

en qualité de (2) Conjoint

AVIS IMPORTANT

Le demandeur est tenu de répondre aussi exactement que possible aux questions posées dans les différents paragraphes du questionnaire qui le concernent et de joindre les pièces justificatives qui y sont respectivement indiquées. Les demandes incomplètes ou insuffisamment précises pour pouvoir être examinées seront retournées pour être complétées.

Les personnes qui ont fait l'objet d'une homologation au titre F. F. C., F. F. I., ou R. I. F., qu'il s'agisse d'une homologation d'un grade d'assimilation d'officier ou de sous-officier, ou d'une homologation de services accomplis dans les F. F. C., F. F. I., ou la R. I. F. avec la qualité F. F. I. ou la mention « 2^e classe » ne doivent remplir cet imprimé qu'en vue de :

- a. La validation de leurs services et campagnes ;
- b. L'homologation éventuelle de blessures de guerre.

RENSEIGNEMENTS D'ÉTAT CIVIL CONCERNANT LE DÉPORTÉ OU L'INTERNÉ

NOM (~~Madame, Mademoiselle, Monsieur~~) (1) : GARCIA de DIEGO

Prénoms : Pedro Severo

Pseudonymes : PERICO

Date et lieu de naissance : 6 Novembre 1904 à IRUN Prov. de GUIPUSCOA, ESPAGNE

Nationalité : APATRIÉE à la suite de la guerre d'Espagne

Adresse actuelle de l'intéressé } Villa Constancia Baixa St Pierre Jean Jaurès
ou de l'avant cause : 64 CIBOURNE

Profession : Peintre décorateur

Bureau de recrutement : Classe : et n° de recrutement :

GRADES SUCCESSIFS } ACTIVE (2) :
au cours de la période 1940-1945. } RÉSERVE (2) : ARME ou SERVICE.

SITUATION MILITAIRE ACTUELLE : ACTIVE ou RÉSERVE (1). — GRADE :

SITUATION MILITAIRE ACTUELLE / PRESENTE		DATES
Résumé succinct de l'activité professionnelle ou de l'activité militaire du 10 juin 1940 à la date d'arrestation : Peintre décorateur à la Poterie de Ciboune à Ciboune 64 jusqu'au 16 juin 1943 date de son arrestation par la Gestapo. Son domicile.	du 10 juin 1940 au 16 juin 1943	

I. — DURÉE DES SERVICES EFFECTUÉS DANS LA RÉSISTANCE :

Du au

(1) Rayer les mentions inutiles.
(2) Indiquer la date de prise de rang dans le grade.

II. — COMPTE RENDU DE L'ACTIVITÉ ET IMPORTANCE DE L'ACTION : (Indications détaillées et précises.)

Faire ressortir la continuité des services compte tenu de l'activité professionnelle.

Indiquer les responsabilités et les commandements assumés, les principales missions et opérations auxquelles vous avez participé, les actes qualifiés de résistance accomplis au sens de l'article 2 du décret n° 49-427 du 25 mars 1949.

Joindre tous attestations, documents ou copies certifiées conformes susceptibles de permettre la reconnaissance des services et, en particulier, copie des attestations ou certificats d'appartenance délivrés par le Ministère d'Etat chargé de la Défense Nationale ou les Généraux commandant les Régions.

III. — GRADE D'ASSIMILATION OBTENU :

Nommé le à
par (nom, pseudo, qualité)
aux fonctions de
avec le grade de (Joindre une copie de la notification d'homologation.)
Indiquer l'unité, le réseau, le mouvement, l'effectif, le secteur soumis à votre autorité :

IV. — ARRESTATION :

Indiquer lieu, date, cause, circonstances de votre arrestation, de votre internement ou de votre déportation :
Arrêté à son domicile 57 Av. J. Jaurès à 64. CLOUVERIE le 16 juin 1943. Conduit à l'Hôtel Estrad-
dura à St Jean de Luz, puis maison blanche à Biarritz au décret absolu 1 mois 1/2, puis être chargé de
Bouffonne jugé par le Tribunal Militaire de Mont de Marsan en janvier 1944 et condamné à 10 ans de
travaux forcés à accomplir en Allemagne. Suivent deux ans passés en Allemagne dans divers prison-
niers dont les noms suivent : FRIBOURG - REIMSACH - CASSEL - COSWICK - DESSAU ROSLAU -
C'est à Dessau Roslau qu'il fut libéré par l'armée alliée le 27 Avril 1945.

V. — DÉCORATIONS OBTENUES :

Références :

Citation à l'ordre :

N° de décision de

Légion d'Honneur..... décret du J.O. du

Médaille militaire..... décret du J.O. du

Médaille Résistance..... décret du J.O. du

Page

VI. — BLESSURES : (ne concerne que les Déportés).

A. Maladies assimilées à des blessures de guerre :

Indiquer ci-dessous les maladies pouvant être assimilées à des blessures de guerre pour lesquelles l'homologation est demandée ;

Joindre obligatoirement copie certifiée du procès-verbal de la Commission de Réforme.

1^{re} GASTRECTOMIE pour ulcère perforé - 2^e EDENTURE TOTALE - 3^e ATHEROME
VASCULAIRE DIFFUS avec insuffisance coronarienne - 4^e ARTERIE BIATERALE
des membres inférieurs - 5^e RHUMATISME POLYARTICULAIRE surtout localisé
à la colonne vertébrale - 6^e ASTHENIE

B. Blessures de guerre :

Indiquer ci-dessous les blessures réelles pour lesquelles l'homologation est demandée ;

Joindre obligatoirement et pour chaque blessure :

Un rapport détaillé relatant les circonstances exactes de la blessure (date, lieu, partie du corps touché, nature de la blessure, conditions dans lesquelles elle a été infligée). La déclaration doit, sauf impossibilité, être écrite de la main des intéressés et certifiée sur l'honneur ;

Des attestations d'au moins deux témoins dignes de foi. (Si les attestations demandées ne peuvent être fournies, en indiquer les raisons.)

Copie du procès-verbal de la Commission de Réforme ;

Toutes pièces justificatives, établissant d'une manière suffisamment précise, l'époque et la nature de la blessure, son imputabilité.

NEANT

A C. BOURRE, le 4 Avril 1971

Signature de l'intéressé (1) :

Garcia

(1) Ou de l'ayant cause.

Détail des pièces jointes :

- N° 1 Photocopie du procès-verbal de la Commission de Réforme
2 Lettre explicative.
3
4
5

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

NOM : **GARCIA DE DIEGO** Prénoms : **Pedro** Date de naissance : **6.11.04**

F.F.C.	F.F.I.	R.I.F.	P.T.G.	F.F.L.	D.I.R.
Réseau	Grade homo.	Mouvement	Grade	Engagement	Liste n°
P.	Ministre	C.	Prise rang	Date	
Grade	C.A.	Grade	Décret	C.I.	DÉPORTE
Registre	Région	Refus	Décision	D.M.C.	INTERNE
Attestation		Transmis	J.O.	D.G.G.	ASCORDE
			F. n° p.	Attestation	REFUSE
			Arme		
			Dos.		

COURRIER :

CONNU :

INCONNU :

DATE :

17 MAI 1971

EQ/MRK

MINISTÈRE
DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE

DIRECTION DES STATUTS
ET DES SERVICES MÉDICAUX

Sous-Direction
des Statuts de Combattants
et Victimes de Guerre

Bureau des cartes
de déportés et d'internés

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Paris, le **9 Avril 1971**

DÉCISION

portant attribution du titre **de DEPORTE RESISTANT**

(Loi n° 48-1251 du 6 août 1948). — ~~REGONNEMENT~~
~~de la 25e Région Médicale~~

Le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre décide d'attribuer le titre

de DEPORTE RESISTANT

à M **onsieur GARCIA DE DIEGO Pedro**

né le **6 Novembre 1904**, à **IRUN (Espagne)**

~~décédé~~

décédé le **28 Juillet 1969**, à **CIBOURE (Pyrénées-Atlantiques)**

~~disparu~~

Période d'internement prise en compte : **16 Juin 1943 au 21 Février 1944**

Période de déportation prise en compte : **22 Février 1944 au 29 Mai 1945**

Carte n° **1.0.06.36889** Délivrée à

Madame GARCIA DE DIEGO Josefa
Villa Constancia Baita
57, Avenue Jean Jaurès
64 - CIBOURE

Pour le Ministre,
Le Directeur des Statuts et
des Services Médicaux,
P. O. Le Chef du Bureau des
Cartes de Déportés et
d'Internés
J. GUEYNE

MINISTÈRE D'ÉTAT
CHARGÉ DE LA DÉFENSE NATIONALE

DIRECTION
DES PERSONNELS MILITAIRES
DE L'ARMÉE DE TERRE

SECTION RÉSISTANCE

CERTIFICAT DE VALIDATION DES SERVICES, CAMPAGNES ET BLESSURES DES DÉPORTÉS ET INTERNÉS DE LA RÉSISTANCE

Modèle 315/024 - (m)

Référence I. M. n° 2397
SEFAG/CAB/EMP
du 3-2-1950

DECISION MINISTERIELLE N° 085/DIR

N° 64.503 DN/PMAT/RES

NOM GARCIA DE DIEGO PRÉNOMS : Pédro
Né le 6.11.1904 à IRUN - Espagne -
Bureau de recrutement : Classe : N° M° de recrutement :
Déporté ~~ou interné~~ de la résistance (1). Carte n° 1005 - 36 889
Interné du 16.6.1943 au 21.2.1944 Déporté du 22.2.1944 au 29.5.1945
Rapatrié ~~ou libéré~~ le (1) 30.5.1945 Décédé ~~ou disparu~~ le 28.7.1969
Le grade d'assimilation attribué à l'intéressé pour la période d'internement et de
en vue de la liquidation de ses droits est : déportation

SOLDAT DE 2° CLASSE

ISOLE

SERVICE MILITAIRE ACTIF

Est comptée comme service militaire actif dans la zone de combat
et dans une unité combattante la période

du 16 JUIN 1943 au 29 MAI 1945
Est comptée comme service militaire actif la période du /////
au /////

CAMPAGNE 1939-1945

Déporté résistant, ~~interné résistant~~ (1)

Déporté résistant du 16 juin 1943 au 29 mai 1945
soit 2 ans, 5 mois, 14 jours de campagne double.
Interné résistant du ///// au /////
soit /// ans, /// mois, /// jours de campagne simple.

Blessures de guerre :

Déporté résistant assimilé à un blessé de guerre.

Considéré comme blessé le /////

Déporté résistant blessé de guerre (blessures réelles) :

Blessé /// le /// le /// soit /// BLESSURE.

Destinataire (2) :

- Madame GARCIA DE DIEGO Josefa
Villa Constancia Baita
57, avenue Jean Jaurès

64 - CIBOURE -

- Ex. C. : B.S.R. "Etrangers"

RT. 1867 - DPMAT. 69

(1) Rayer les mentions inutiles.

(2) Nom, prénoms et adresse complète.

Paris, le 18 JAN. 1972

Pour le Ministre et par délégation
et pour le Général de Division LESCOAN
Directeur des Personnels Militaires
de l'Armée de Terre

L'Administrateur Civil Fernand CALLEG
Sous-Directeur

[Signature]